



Albi, le 11 Septembre 2017

**Objet : Compte Rendu du Comité de Programmation LEADER
du 28/08/2017
PAR CONSULTATION ECRITE**

1. Procédure de consultation écrite :

Lors du dernier Comité de Programmation qui s'est tenu le 15 Juin 2017 le comité de programmation n'a pas pu programmer l'opération « Création d'une Maison des Services à Alban » car l'instruction n'avait pu être finalisée (Cf. Compte rendu). En accord avec les présents et selon les règles du fonctionnement du comité de programmation il avait été proposé de programmer cette opération par consultation écrite.

La consultation écrite a été envoyée à tous les membres du CP (Titulaires et suppléants) le 04 Août avec une date limite de réponse le 28 Août 2017.

Toute non réponse avant cette date valant pour accord.

2. Proposition de l'opération à programmer

• **Création d'une maison des services à Alban**

Maitre d'ouvrage : Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefrancois

Fiche action 1 : Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés

Assiette éligible LEADER : 738 019.29 €

Montant LEADER : 144 443.14 €

Grille de sélection : 18 points sur 21 (Cf. fiche projet)

Décision par consultation écrite :

6 réponses positives formalisées par un retour (mail ou coupon réponse).

Aucune réponse négative

Auune abstention

Pour information les délégués de la Communauté de Communes maître d'ouvrage de l'opération ne pouvait participer à ce vote.

Opération Approuvée en date du 28 Août 2017

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

	FEADER PREVU	FEADER PROGRAMME	%
FA 1 Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés	840 000	222 551	26%
FA 2 Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité	710 000	132 583	19%
FA 3 Un territoire à énergie positive pour la croissance verte	250 000	36 540	15%
FA 4 Coopération	50 000		
FA 5 Animation	420 000	52 713	13%
TOTAL	2 270 000	444 387	20%

Le Président,

Didier SOMEN